



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 29 AVRIL 2016

C'est une secousse qui fait tout drôle

La terre a tremblé hier matin en Charente-Maritime.

Le séisme n'a provoqué aucun drame mais il a rappelé que la région était elle aussi exposée

JEAN-DENIS RENARD

jd.renard@sudouest.fr

C'est un événement rare à l'échelle d'une vie humaine, mais c'est une secousse des plus banales si l'on se réfère aux temps géologiques. Hier matin, à 8 h 46, un séisme de magnitude 4,9 a fait trembler les vaisseliers de la Charente-Maritime. Selon les autorités, il y a eu ni victimes ni dégâts, si ce n'est un peu de verre cassé. À Nay ou à Arudy, dans les Pyrénées-Atlantiques, où le sol a l'humour agitée, on ne s'en serait probablement pas formalisé outre mesure. Un séisme de magnitude 4 a d'ailleurs été enregistré dimanche matin dans le bassin de Lacq, entre Orthez et Pau.

En Charente-Maritime en revanche, c'est plus singulier. D'autant que l'événement avait une autre ampleur : une secousse de magnitude 5 dégage 30 fois plus d'énergie qu'une secousse de magnitude 4. « Il s'agit d'un séisme important, de l'ordre des plus importants enregistrés en France métropolitaine depuis une vingtaine d'années, et le plus important depuis celui d'Oléron en 1972 sur toute la partie ouest du pays », rapporte le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

L'épicentre était semble-t-il au droit d'un secteur rural, à 13 kilomètres au nord de Rochefort et à 16 kilomètres au sud de La Rochelle. La localisation exacte de la rupture de la croûte terrestre est une affaire compliquée. Elle requiert parfois plusieurs corrections. Comme la profondeur du séisme. Les derniers calculs l'envoient à 15 kilomètres sous la surface du sol.

Jusqu'à 400 km à la ronde

Ses effets ont pu être ressentis jusqu'à 400 kilomètres à la ronde, de la région angevine, au nord, à celle de Bordeaux, au sud. Mais, à de telles distances, la perception du phénomène a été faible, voire nulle en fonction du type de terrain, voire du type de construction.

Si elle est tributaire de la magnitude, l'intensité d'une secousse procède également de sa profondeur. Il n'est pas illogique que celle de dimanche, en Béarn, dont l'épicentre n'excédait pas quelques kilomètres sous terre, ait été par endroits aussi violemment ressentie dans le bassin de Lacq que celle d'hier en Charente-Maritime.

Le tremblement de terre entre Rochefort et La Rochelle correspond à une dynamique très ancienne, celle d'une période géologique vieille de plusieurs centaines de millions d'années (lire ci-contre). Les conti-

nents n'avaient pas alors le même dessin qu'aujourd'hui, ni les plaques qui les portaient. La lithosphère en a conservé quelques traces, comme les coutures d'anciennes cicatrices. Les tensions qui s'y accumulent au ralenti finissent par provoquer des ajustements. « C'est comme s'il y avait eu un écartement de la faille avec un mouvement de haut en bas, accompagné d'un déplacement latéral », risque-t-on à la cellule séismes du BRGM.

Au pied des Pyrénées

L'événement n'est pas sans précédent. Le même réseau de failles est à l'origine du séisme qui a secoué l'île d'Oléron le 7 septembre 1972, et la commune de Rouillac, proche d'Angoulême, le 28 septembre 1935. Il est plus difficile de lui attribuer le « grand » tremblement de terre de Bordeaux, dans la nuit du 10 au 11 août 1759. Son épicentre était semble-t-il situé en Entre-deux-Mers, au sud-ouest de la ville. Une localisation étonnante mais pas incongrue au regard du zonage sismique de la France, révisé il y a cinquans. La sismicité y est considérée faible, mais pas nulle.

Elle est bien plus importante au pied des Pyrénées, dans une partie de l'Alsace comme dans les Alpes et la vallée du Rhône, où le risque est défini comme « moyen ». Les précédentes secousses de magnitude similaire provenaient des Alpes, à Barcelonnette en avril 2014, et de Corse en juillet 2011.

« C'est comme s'il y avait eu un écartement de la faille avec un mouvement de haut en bas »

En remontant un peu plus loin dans le temps, le tremblement de terre d'Arette, dans les Pyrénées-Atlantiques, sera bientôt vieux d'un demi-siècle. C'est le 13 août 1967 en fin de soirée que le sol de cette petite commune du Barétous s'est dérobé sous les pieds de ses habitants. La magnitude du séisme a été évaluée à 5,5. Il a fait un mort et a détruit une large partie du village, dont le clocher de l'église. Le traumatisme est resté vivace dans la vallée.

Au début du XX^e siècle, le tremblement de terre de Lambesc a laissé le souvenir d'une catastrophe encore plus meurtrière. Survenu le 11 juin 1909, il avait provoqué la mort d'une cinquantaine de personnes dans la région de Salon-de-Provence.



GUY SÉNÉCHAL

Maître de conférences en géosciences à l'université de Pau (UPPA).

1 Parsa magnitude, ces séismes sort-ils de la norme en Charente-Maritime ?

Il est inhabituel sans être surprenant. Il procède d'un vieux réseau de failles de l'époque que l'on appelle « hercynienne », bien antérieure à la formation des Alpes et des Pyrénées. Ces failles sont orientées nord-ouest-sud-est et courent de la Bretagne jusqu'à la région de

La Rochelle, et au-delà jusqu'en Dordogne-Limousin et même dans l'Hérault. Il y a déjà eu des séismes de magnitude autour de 5 sur ces territoires, que ce soit en Bretagne (comme en 2013) ou dans le secteur de l'île d'Oléron (comme en 2005).

2 Ces séismes n'est pas en limite d'une grande plaque de la croûte terrestre. Pourquoi ?

La grande majorité des séismes se situe en effet au niveau des limites des plaques tectoniques, qui sont des fragments de l'enveloppe rigide de notre Terre. Ces plaques sont considérées comme rigides, en première approximation. Mais, au cours de l'histoire de notre planète, elles se sont tantôt scindées, tantôt soudées entre elles, et l'on observe aujourd'hui des cicatrices de ces anciennes limites, sous forme de failles. Le séisme de ce matin est directement relié au « rejeu » d'une faille qui constitue une trace d'une ancienne chaîne

de montagnes. C'est un point de faiblesse au sein même de notre actuelle plaque eurasiennne.

3 La métropole peut-elle être victime d'un séisme de très forte magnitude ?

Nous n'avons aucun argument scientifique permettant d'envisager un séisme de très forte magnitude (7 ou 8) en France métropolitaine. De tels séismes ne peuvent se produire que dans les régions où la cinématique des plaques – c'est-à-dire leur déplacement – est importante, c'est-à-dire de plusieurs centimètres par an, comme au Japon ou le long de la cordillère des Andes. Chez nous, que ce soit dans les Alpes ou dans les Pyrénées, la cinématique est bien plus faible, de l'ordre du millimètre par an, ce qui limite l'ampleur des séismes à venir. Une magnitude 6 reste l'ordre de grandeur des forts séismes que l'on peut s'attendre à avoir dans ces deux chaînes, comme ce fut le cas dans le passé.

Pyrénées : 400 séismes par an

Le Béarn et la Bigorre, situés à proximité de la frontière espagnole, sont soumis à des secousses régulières.

Les départements des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées sont soumis à 400 séismes par an en moyenne, selon Guy Sénéchal, géophysicien à l'université de Pau. Et on ne parle ici que de séismes « tectoniques », non induits par l'activité humaine. C'est la région la plus sismogène de France métropolitaine. La situation est due à l'activité souterraine occasionnée par le choc entre la plaque ibérique et la plaque eurasiennne.

Il faut cependant relativiser. On en

tend par « séisme », une secousse d'une magnitude supérieure ou égale à 1,5 sur l'échelle de Richter. La plupart ne sont pas ressenties car elles ne dépassent pas 2,5.

Tous les mois néanmoins, il s'en produit une quinzaine de 3, voire 3,5 de magnitude et, tous les ans, des séismes de magnitude 4 ont lieu.

À tout moment

Enfin, tous les quinze ans environ, un événement plus important survient et atteint une valeur de 4,5, voire plus. Son ressenti et les dégâts qu'il occasionne dépendent de la profondeur, de la nature du terrain et bien sûr de la qualité des constructions.

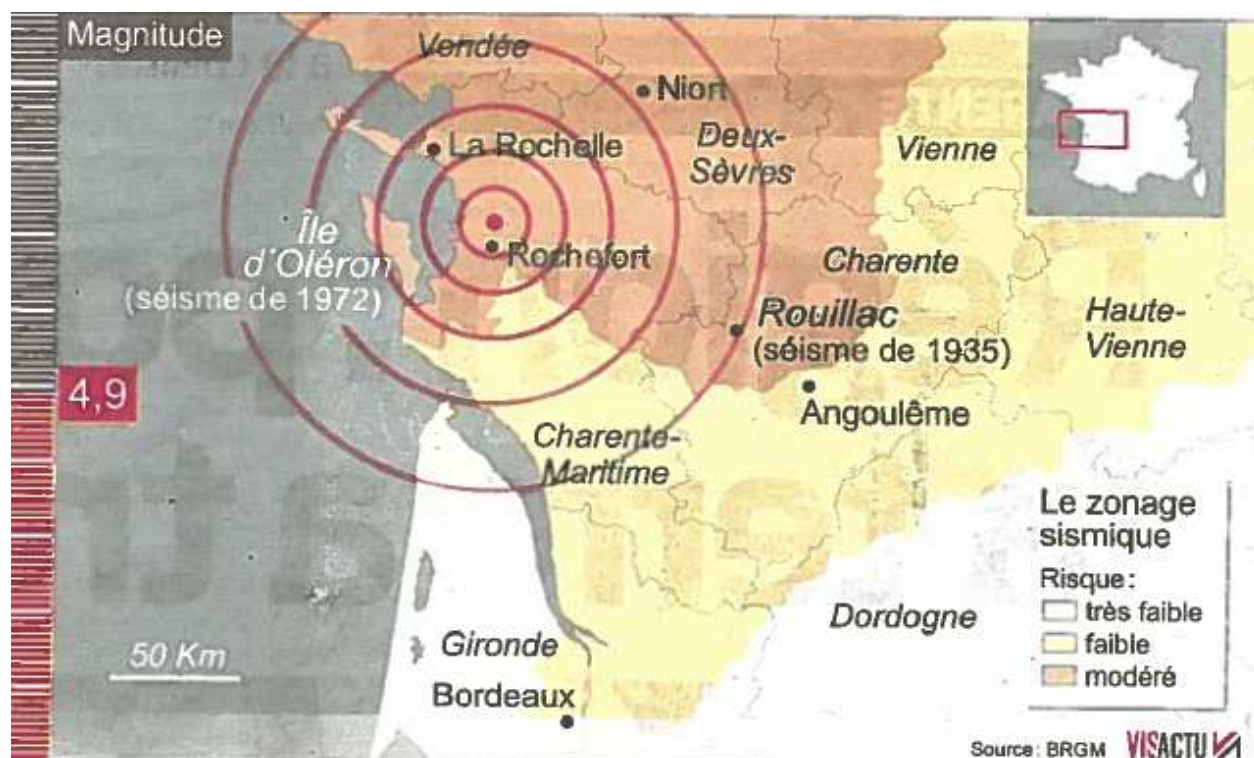
Dans les Pyrénées, Arette en 1967 est une référence, avec une magnitude de plus de 5 et d'énormes dé-

gâts ; en 1980, ce fut celui d'Arudy, avec 5,5, et, en 1996, celui de Saint-Paul-de-Fenouillet, dans les Pyrénées-Orientales, où l'on estime la magnitude entre 5,2 et 5,6. Avec là aussi de grosses conséquences matérielles. Enfin, le 31 décembre 2012, dans un rayon de 50 kilomètres entre Pau et Lourdes, une secousse de 4,8 a été ressentie, notamment à Pau. Les pompiers avaient été assaillis d'appels mais avaient fait peu d'interventions.

Selon Guy Sénéchal, il existe une zone entre Bagnères-de-Bigorre et Arette, en passant par Lourdes, Argeles-Gazost, Auzan, Louvie-Juzon, Arudy et Aramits, où un tremblement de terre de 5 ou 6 peut survenir à tout moment.

Il déplore l'absence de prise de conscience des élus.

Odile Faure



À gauche : en 1909, un tremblement de terre tuait plus de 50 personnes à Lambesc (Bouches-du-Rhône). À droite : en 1967, à Arette (64), un séisme d'une magnitude de 5,5 faisait un mort et détruisait une large partie du village. ARCHIVES AFP ET LOUIS BAQHI

2 541

C'est le nombre de communes concernées par la réglementation parasismique dans les deux (anciennes) régions Aquitaine et Poitou-Charentes. La mise en place du nouveau zonage, le 1^{er} mai 2011, en a considérablement augmenté le nombre.

1660

L'année du tremblement de terre le plus destructeur dans le sud-ouest de la France depuis que l'écrit conserve la trace de tels événements. Il se produisit le 21 juin, dans les environs de Bagnères-de-Bigorre, dans les Hautes-Pyrénées.

5,6

La magnitude du séisme le plus intense en métropole depuis un demi-siècle. Il a secoué la région de Perpignan, dans les Pyrénées-Orientales, le 18 février 1996.

9,5

La magnitude du plus puissant séisme jamais enregistré dans le monde depuis que les instruments de mesure le permettent. C'était le 22 mai 1960 dans le sud du Chili, à Valdivia. Il était accompagné d'un tsunami sur la côte pacifique. La combinaison des deux catastrophes a entraîné le décès d'au moins 3 000 personnes.

La loi anti-hooligans adoptée

EURO 2016 Le Parlement a définitivement adopté, hier, par un dernier vote des députés, une proposition de loi de Guillaume Larrivé (LR) qui, initialement axée sur la lutte contre le hooliganisme dans le football, a évolué vers la création d'un « supportérisme à la française ». Ce texte « est passé de la seule répression à celui du dialogue avec les supporters », s'est félicité le secrétaire d'État aux Sports, Thierry Braillard. Il instaure dans chaque club professionnel un « référent » chargé d'assurer des échanges avec les associations locales de supporters.

Un accord sur les intermittents

CULTURE Organisations de salariés et d'employeurs ont signé un accord comportant « des avancées importantes », selon la CGT-Spectacle (majoritaire). Le texte ne respecte toutefois pas la lettre de cadrage financier signée par le Medef, la CFDT, la CFIC et la CFE-CGC (mais pas la CGT), qui impose au régime un effort global de 185 millions d'euros d'économies par an d'ici à 2018. La ministre de la Culture, Audrey Azoulay, qui a qualifié l'accord d'« historique », a demandé hier aux intermittents de cesser les occupations de salles de spectacle. Dans la foulée, le théâtre de l'Odéon, à Paris, occupé depuis le début de la semaine, a été évacué par la police.

L'union en marche

Le rapprochement des Charentes a été défendu devant les acteurs du tourisme

BERTRAND RUIZ

br Ruiz@sudouest.fr

L'union n'est pas encore célébrée. Mais la date des noces approche. Hier, devant plus de 200 professionnels réunis à Angoulême, dans les murs de la Cité de la BD, pour la 19^e Journée des acteurs du tourisme, Jean-Hubert Lelièvre, président de Charente Tourisme, et Stéphane Villain, son homologue de Charente-Maritime, ont évidemment évoqué le dossier brûlant du moment : le mariage touristique des deux Charentes.

Jean-Hubert Lelièvre tempore : « Nous en sommes à la phase d'explication. Il s'agit de voir si tout le monde est d'accord. Nous ne voulons pas brûler les étapes, de façon que ce rapprochement soit pérenne et gagnant-gagnant pour nos deux départements. »

Les craintes existent encore. Du côté de la Charente, on a peur de voir le gros manger tout cru le petit. Du côté de la Charente-Maritime, l'un des départements les plus attractifs de France, on n'a pas envie de traîner son voisin, moins en vue dans le classement des départements touristiques, comme un boulet.

Jean-Hubert Lelièvre et Stéphane Villain sont persuadés que l'union va profiter à tous. « Elle a du sens parce que nous avons un patrimoine commun : l'oenologie, le tourisme équestre, le fleuve Charente qui servira de support au V92, nom de code pour la réalisation d'une voie cyclable de l'île d'Aix à Excideuil... Le tourisme bleu, maritime, c'est une chose. Mais le tourisme vert, c'est celui sur lequel on peut tous gagner des parts de marché », indique Stéphane Villain. « L'union est naturelle et cohérente, ajoute Jean-Hubert Lelièvre. Quand elle



Stéphane Villain et Jean-Hubert Lelièvre, hier, à Angoulême. PHOTO B.R.

présidait la Région Poitou-Charentes, Ségolène Royal communiquait sur "les Charentes". Cette notion existe déjà dans l'esprit des Français. »

Cheveux d'argent

Les deux alter ego en profitent pour rappeler que les Charentes ont une carte à jouer : celle du « silver tourisme ». Silver pour argent. Une référence à la chevelure grise de seniors à fort pouvoir d'achat. Avec 324 sites labellisés, la Charente-Maritime est le leader national du label Tourisme et Handicap. Avec 190 sites, la Charente n'est finalement pas si loin derrière. « Nos départements hébergent des sites accessibles et confortables, adaptés à cette clientèle. C'est une excellente

« La Route 66, un projet d'œnotourisme qui rassemble Charente, Charente-Maritime et Gironde »

chose. » L'œnotourisme est assurément l'autre carte commune à poser sur le tapis vert. Au-delà même des Charentes, Jean-Hubert Lelièvre évoque la Route 66, un projet œnotouristique qui additionne les potentiels de la Charente (16), de la Charente-Maritime (17) et de la Gironde (33).

« Nous n'oublions pas que les premières portes d'entrée des touristes dans la grande région sont l'aéro-

port de Mérignac et le port de Bordeaux, détaille Jean-Hubert Lelièvre. Or, jusqu'à aujourd'hui, il était assez compliqué de mettre en place des actions transversales entre les deux vignobles les plus importants de France. Quand un touriste japonais en déplacement à Bordeaux me dit qu'il serait venu à Cognac s'il avait su que les deux villes étaient aussi proches, je me dis que l'on a une carte à jouer. »

De fait, les Charentes associées entendent peser dans le débat. « À deux, nous serons plus forts, nous multiplions notre force de frappe, poursuit Stéphane Villain. Un million d'habitants, ça commence à être important dans une région qui en compte 6 millions. Il faut bien cela pour être entendu. »

Bonnefoy tient à son bassin d'eaux vives

La sénatrice Nicole Bonnefoy a interpellé le président du Département, François Bonneau, à travers une lettre envoyée hier au Conseil départemental. Elle s'inquiète de l'avancée du dossier concernant la création d'un bassin d'eaux vives sur la Charente. Après une étude et un complément budgétisé, François Bonneau avait décidé de proposer ce projet de tourisme fluvial à toutes les communautés de communes disposant d'un club de canoë-kayak, en novembre dernier. « Pourriez-vous m'indiquer quelles sont les communautés de communes qui ont délibéré favorablement ? », s'est inquiétée la sénatrice PS. Pour l'heure, seule celle du Pays manslois s'est dite prête à lancer des études complémentaires.

Les Charentais secoués

SISMOLOGIE

Hier à 8 h 46, la terre a tremblé dans la plaine d'Aunis. Le séisme de magnitude 4,9 a aussi secoué la Charente

MARIE FAUVEL
m.fauvel@sudouest.fr

Hier matin, 8 h 46. La terre tremble à Thairé-d'Aunis, petite commune de 1580 habitants entre La Rochelle et Rochefort. Un séisme de 4,9 sur l'échelle de Richter est enregistré. Aucune victime et très peu de dégâts sont signalés, mais les témoignages de riverains surpris affluent.

En Charente, la secousse a aussi été ressentie. Le plus fortement dans le Cognacais et le Sud-Charente. Logique. La terre a vibré jusqu'à 400 kilomètres autour de l'épicentre. Alors hier matin, à l'heure du café, les questions de météo ont laissé la place à celles de sismo.

Les réseaux sociaux en tête

Sur les réseaux sociaux, la nouvelle du séisme s'est propagée comme une trainée de poudre. Les commentaires sont laconiques : « Res senti à Barbezieux », écrit Jai sur Twitter ou « Châteauneuf-sur-Charente. Ça a bien bougé avec un bruit sourd. Impressionnant », nous raconte sur notre page Facebook Walter Ozenne.

La sénatrice Nicole Bonnefoy confie, elle aussi sur les réseaux sociaux : « J'ai ressenti le tremblement de terre. Il était autour de 8 h 45. Les vitres de la baie vitrée ont tremblé en même temps qu'un bruit se dégageait de la toiture comme si quelqu'un ou des animaux courait sur le toit. J'allais sortir pour regarder ce qui se passait sur le toit et le bruit a cessé. »

Le bruit : « un avion », « un mé-



Le séisme a été ressenti à près de 400 km autour de l'épicentre situé dans la commune de Thairé, en Aunis (17). Barbezieux (notre photo) et le Sud-Charente n'y ont pas échappé. ARCHIVES MICHEL BORDAS

« J'ai vu la porte bouger comme une feuille ! J'ai cru à une bourrasque, à une tempête »

tro », les mêmes images reviennent pour définir ce son sourd et cette secousse de quelques secondes. Monique Merlet se trouvait dans sa voiture à l'arrêt à Jarnac. « J'ai cru que quelqu'un secouait mon véhicule, mais il n'y avait personne. » Elle ne comprend pas immédiatement ce qui lui arrive. C'est plus tard, dans la matinée, « alors que je prenais un café avec une amie. Elle m'a dit : "Tas ressenti la secousse ?" »

Pourtant cette quinquagénaire

n'en est pas à son premier séisme. La première fois, « c'était vers 1973 ou 1974, j'étais à Croulin [un quartier de Cognac, NDLR]. Et la seconde, il y a dix ou onze ans à Cherves-Richemont. »

« C'était vraiment dingue »

« C'était vraiment exceptionnel », assure Frédéric Ledroit, titulaire des grandes orgues de la cathédrale d'Angoulême. Dans son moulin d'habitation à Vouharte, il a eu le sentiment que « la maison se déplaçait. C'est comme si un avion rasait la maison. C'était vraiment dingue. Avec mon épouse, nous nous sommes demandés si un enfant était tombé à l'étage puis il n'y a pas eu de bruit de chute, c'est là que nous avons compris qu'il s'agissait d'un

tremblement de terre. Je n'avais jamais connu ça de ma vie. »

Et les témoignages de gens cueillis dans leurs activités matinales se multiplient. Comme cette institutrice dans une école de Mersins, près de Cognac, alors que la classe n'avait pas débuté : « J'ai vu la porte bouger comme une feuille ! J'ai cru à une bourrasque, à une tempête. Cela a duré quelques instants, puis plus rien... » Ce n'est qu'à la pause déjeuner, en écoutant la radio, que la maîtresse comprend tout. Un peu tard. Une leçon sur la tectonique des plaques aurait peut-être intéressé les enfants... Des gamins qui, trop occupés à jouer dans la cour avant la classe, n'ont rien senti !

À Blanzac aussi, la terre a bougé.

CHARENTE-MARITIME

1 200 salariés d'Alstom évacués à Aytré

La sirène a retenti cinq fois. Signal pour évacuer l'usine. Hier matin, dans le calme, les 1 200 salariés d'Alstom, à Aytré, en banlieue rochelaise, ont quitté leur poste de travail selon la procédure d'urgence. Formés à l'exercice, des responsables de sécurité ont ainsi fait évacuer les bâtiments. L'équipe des pompiers, interne à l'usine, a effectué un contrôle du site. Aucun sinistre n'a été repéré. Le personnel a ainsi pu reprendre le travail au bout de 20 minutes. « Un collègue nous a dit d'évacuer. Nous avons pris nos manteaux. Tout s'est passé tranquillement », confirme une salariée. Les sirènes et le bruit d'explosion ont suscité un certain émoi dans le quartier. Contrairement à Alstom, l'usine chimique Solvay, implantée à Chef-de-Baie, n'a pas déclenché d'évacuation des personnels. Pendant les ateliers de production de cette usine chimique ont rapidement été inspectés. Aucun désordre n'était observé.

Une jeune femme raconte : « J'étais en train de bouquiner dans mon lit quand j'ai senti plusieurs secousses. J'avais l'impression d'être bercée. Comme il y a des travaux pas loin de chez moi, j'ai cru que c'était un camion mais ça a bien duré quelques secondes. J'ai aussi pensé à un tir de mine car, pendant les travaux de la LGV, des habitants avaient ressenti des vibrations après des explosions. Puis je me suis rappelée que le chantier était terminé depuis longtemps. »

Un de ses voisins, dans son jardin, a eu l'impression que le sol se dérobaient sous ses pieds, il a cru que son genou lâchait... Heureusement, rien de tout cela n'était en train de se produire. Non, juste hier matin, à 8 h 46, la terre a tremblé.

Le cognac face aux enjeux environnementaux

CHÂTEAUBERNARD Hier, 400 viticulteurs des deux Charentes ont participé à une journée d'information où il fut question d'intrants et de pesticides

Lundi, Bernard Farges, le président du Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux, prônait « la diminution forte, voire la sortie, de l'usage des pesticides » (cf. « Sud Ouest » du 26 avril). Hier, à Châteaubernard, la filière cognac a également appelé à la réduction des produits phytosanitaires. Certes, elle l'a fait de façon moins formelle et moins médiatique, mais beaucoup plus technique, à la faveur d'une journée d'information professionnelle.

Cela se passait à Châteaubernard, près de Cognac, où 400 exploitants ont écouté les interventions d'émis-sionnaires scientifiques, de spécialistes reconnus et d'ingénieurs agronomes de la Station viticole du Bureau national interprofessionnel du cognac (Bnic).

Que retenir de ces six heures de débats passionnants et pointus ? Que la question de la dangerosité de l'agrochimie n'est plus taboue.

La question des risques

La preuve : c'est un auditoire attentif et studieux qui a écouté Philippe Legrusse. Ce chercheur au Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes (Cihéam) a notamment expliqué que la procédure d'homologation des pesticides faisait fi des problèmes neurotoxiques et des perturbateurs endocriniens. « Comment mesurer le risque ? Quels sont les bons indicateurs ? [...] Oui, on peut diminuer les volumes mais pas forcément le risque ! Je connais des viticulteurs champions de l'IFT (1) mais aussi champions de la pollu-

tion. Ils n'épandaient que de petites doses mais utilisaient les molécules les plus dangereuses ! »

Silence dans la salle, où l'on a mesuré combien le sujet était complexe. Gérard Ferrari, ingénieur, directeur de la Station viticole, a ensuite présenté l'état des recherches pour menées à Cognac depuis 2003 pour donner naissance à des cépages plus résistants au mildiou et à l'oïdium et donc moins « gourmands » en produit. Pour faire simple : les croisements sont encourageants mais les variétés polygéniques récemment créées ne pourront pas être plantées avant 2030 !

Enfin, Bernard Laurichesse, le président de la commission « développement durable » du Bnic, a présenté les grandes lignes d'un nouvel



Bernard Laurichesse préside le groupe « viticulture durable » au Bnic. PHOTO ALBAINE DE ROFFIGNAC / BNIC

outil dont la filière cognac se dotera en septembre 2016 : le référentiel « viticulture durable », qui aidera les exploitants à mettre en œuvre des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Olivier Sarazin

(1) Indicateur de fréquence de traitement.

Ce cognac conçu pour être mangé

ALIMENTATION La maison jarnacaise Louis-Royer conçoit des spiritueux et des vins destinés à la fabrication de plats salés ou sucrés. Un créneau à part

PHILIPPE MÉNARD

p.menard@sudouest.fr

Voilà un cognac que vous ne trouverez pas dans les rayons des magasins. D'abord, parce qu'il est exclusivement réservé aux professionnels de l'alimentation, des artisans aux industriels. Ensuite, parce qu'il est fortement assaisonné de sel et de poivre, pour éviter toute tentation de le sortir de sa destination initiale. On a goûté, seul, c'est totalement imbuvable !

Alors président de la maison jarnacaise Louis-Royer, André-Jacques Royer a eu cette brillante idée en 1958, en lançant une activité « gastronomie ». « Quand il est salé et poivré, le cognac bénéficie d'une suspension des droits d'accise », explique le directeur général, Jean-Pierre Dematteo. Autrement dit, des taxes en moins, qui sont une des clés de ce « secteur de niche ».

« On essaie de faire consommer les spiritueux d'une autre manière que leur vocation première. On fabrique des vins et spiritueux à manger, et non à boire. On les transforme en ingrédients », poursuit Nicolas Baudet, responsable du pôle « gastronomie », regroupant la filiale Louis-Saveur, chez Louis-Royer, et La Carthaginoise, rachetée en 2010 (lire ci-contre).

Le bois et le verre proscrits

Outre son assaisonnement, ce créneau obéit à des règles qui tranchent sacrament avec les habitudes de la région ! Le cognac qui y est destiné bénéficie d'une dérogation pour ne pas vieillir en fût de chêne. « Dans l'utilisation pour la cuisine, les arômes liés au bois auraient un rôle nocif. Une fois flambé, on ne sent plus que ça », note Jean-Pierre Dematteo. Le vieillissement n'apporterait rien,

au contraire. « Le flambage est meilleur avec du cognac jeune. »

Cela ne veut pas dire que le produit initial est médiocre. « On recherche des eaux-de-vie qui ont des caractéristiques plutôt fruitées à la sortie de l'alambic. Il y a une vraie sélection. Si vous partez d'une mauvaise matière, cela se ressentira dans la cuisine », souligne le directeur général.

« Le flambage est meilleur avec du cognac jeune »

Le conditionnement, lui aussi, est totalement différent. Le verre, qui pourrait poser problème en cuisine s'il se brise, est proscrit. L'eau-de-vie est versée dans des bouteilles de 0,5 ou 1 litre ou de bidons de 5 à 1 000 litres, voire directement dans un compartiment de camion-citerne pour les plus gros clients.

L'unité de conditionnement de Jarnac compte deux petites lignes d'embouteillage. Dans la pièce suivante, c'est avec ce qui ressemble à un pistolet à essence que l'or remplit des bidons de 20 litres. Le cognac servira à la préparation de plats chez les traiteurs, charcutiers, cuisiniers, pour des pâtés ou des sauces par exemple. Dans le résultat final, l'impact du sel et du poivre est dilué.

Alcool visqueux pour le sucré

Ces multiples spécificités expliquent que le secteur se cantonne à une dizaine d'entreprises en France. Avec 40 % du marché, Louis-Saveur est numéro 1 pour le cognac. Ce dernier représente 20 % de l'activité, la société ayant progressivement étendu sa gamme à divers spiritueux, rhum, armagnac, kirsch fantaisie, porto,

madère ou bien encore calvados, ainsi qu'aux vins. Les liquides destinés à des aliments salés constituent 90 % du total. Pour le sucré, qui concerne les 10 % restant, le procédé est différent. L'alcool est rendu inconsommable en l'état par l'adjonction d'épaississants. Visqueux, le produit est tout aussi imbuvable ! Au total, la gamme compte 400 produits. Dont une section qui monte en puissance, des jus de citron de Sicile, sans additif... et sans alcool.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Alcool sans alcool

Face à un pâté au pineau ou une sauce au cognac, le premier réflexe est de considérer que la consommation est réservée aux adultes. « Dans un baba au rhum, l'alcool reste. Mais quand un produit est flambé, il disparaît, il n'en reste que le goût. C'est pareil pour un coq au vin, à condition que la cuisson soit assez longue. Il n'y a plus d'alcool mais on sent le goût caractéristique du vin », explique Nicolas Baudet. On peut donc le faire manger aux enfants... à condition qu'eux en aient vraiment envie !

La Carthaginoise, le jumeau du Gard

■ Le pôle « gastronomie » représente environ 25 % de l'activité de Louis-Royer. La maison jarnacaise a adopté un nom spécifique, Louis-Saveur, en 1992, peu après son rachat par le groupe Suntory, afin d'éviter les confusions. En 2010, elle a absorbé La Carthaginoise, une société familiale basée à Roquemaure, dans le Gard.

Celle-ci avait été fondée en 1986 par Alain Baudet. Au fil de son évolution, il a senti qu'il était nécessaire de s'associer à un acteur aux épaules plus larges. « Les activités sont comparables, mais elles sont plutôt com-

plémentaires. Et ce sont deux sociétés avec une forte empreinte familiale », relève le directeur général de Louis-Royer, Jean-Pierre Dematteo. Signe de la bonne intégration, c'est Nicolas Baudet, fils d'Alain, qui a pris la tête de l'ensemble du pôle gastronomie.

« **INNOVER POUR SE MAINTENIR** » Celui-ci génère un chiffre d'affaires de 15,5 millions d'euros, réparti équitablement entre les deux entités. Outre 5 commerciaux en commun, il y a 9 salariés à Jarnac et 19 dans le Gard.

La différence est liée au travail des fruits, qui nécessite plus de maintenance. Dans ses activités « annexes », La Carthaginoise développe ainsi la macération de fruits dans l'alcool, par exemple des raisins aromatisés au rhum pour des glaces ou des pains au raisin.

« On est dans une lutte entre l'innovation et la tradition. On doit être présent dans les produits d'appellation, mais aussi coller aux nouvelles applications. Pour se maintenir, il faut innover », souligne Nicolas Baudet.

UN TOUR EN VILLE

La sécurité à l'épreuve

Comme tous les ans, le lycée Delage a offert hier à ses élèves de CAP et seconde bac pro des ateliers de sensibilisation à la prévention routière. Les mises en situation réelles, simulation de perte d'adhérence en voiture, basket en fauteuil, faux accident de scooter reconstitué par les pompiers, ont particulièrement frappé les esprits.



Initiation au handi-basket. PH. M.

Le Défi cognac entre dans le concret

Lancée en avril 2015, la « démarche emploi formation interfilières du cognac » (Défi cognac) vise à mieux alimenter le marché de l'emploi dans le créneau lié au cognac, en Charente et en Charente-Maritime. Un point d'étape a été présenté, mercredi à la Salamandre, aux multiples partenaires. « On passe de la théorie à la pratique », se réjouit le sous-préfet Olivier Maurel. Des actions ont illustré le propos, tels que la création d'une « boîte à outils du recrutement », les « groupements d'emploi partagé » ou le dispositif Cléa,



Morgan Audebert, salarié chez Doreau. PH. M.

qui permet d'évoluer au sein de l'entreprise. Salarié à la tonnellerie Doreau, Morgan Audebert a raconté comment cela lui avait permis de passer des ateliers à un poste plus exposé.

Ces jeunes ont séduit le Rotary Club en 10 minutes chrono

Ils avaient dix minutes pour convaincre. 600 petites secondes pour parler de leur scolarité, leur souhait professionnel et leur passion. ... Huit jeunes des classes de CAP et de bac pro du lycée Louis-Delage se sont récemment présentés devant un jury composé de quatre adhérents du Rotary Club. En jeu : des bourses de 300, 200 et 100 euros. A ce petit jeu (qui emprunte aux conditions d'un entretien d'embauche), la jeune Marina Vermorel, 19 ans, a été la plus brillante. Elle parle de sa passion pour le cyclisme et a dit vouloir travailler dans le secteur de l'animation et de la jeunesse. Les trois autres lauréats sont Bessibne Akani Blessine, Corentin Beaumont et Corentin Baudhuin. Les prix ont été remis mercredi soir dans les salons de l'hôtel Ibis Style.



Les jeunes lauréats de l'épreuve du Rotary. PHOTO OLIVIER SARAZIN

JAVREZAC

L'école est en sursis

Ce n'est pas une, mais peut-être ses deux classes que l'école publique Jean-Rostand risque de perdre à la rentrée. Une représentante des parents au conseil d'école en a averti les familles. La fermeture d'une classe est actée, la deuxième ne sera maintenue qu'avec au moins 15 inscriptions, en sachant qu'elle se limitera au cycle 2 (CP, CE1, CE2, voire Grande section). Ce qui est loin d'être garanti.

La décision est « conditionnelle », précise le directeur académique, Dominique Bourget. L'Inspection ne tranchera pas avant un décompte fin juin. En attendant, l'administration est prête à accompagner la municipalité. Outre la promotion des inscriptions, il faut préparer un rapprochement avec une commune voisine, sous forme de « regroupement pédagogique intercommunal », ou au moins de « convention ». Car en Charente, souligne Dominique Bourget, il n'existe pas d'école à classe unique qui reste isolée.

Aucune inscription !

La maire, Pascale Belle, a commencé à en parler à ses homologues. Encore faut-il qu'il y ait des élèves... « Je suis quand même extrêmement étonnée. On a communiqué dans la presse, posé des affiches. Depuis janvier, je n'ai pas reçu le moindre appel ! » Aucune inscription, dans une commune qui compte 46 enfants scolarisables. Aujourd'hui, ils sont seulement 7 à fréquenter cette école.

Pascale Belle veut y croire. La municipalité a maintenu son budget pour la structure, et vante la qualité des équipements et du cadre, « 18 m² par enfant ». « Je suis prête à faire de la résistance tant qu'il y aura de l'espoir », insiste l'élue. Elle renvoie les parents devant leurs responsabilités. « La balle n'est pas



La maire se dit prête à « faire de la résistance ». ARCHIVES ANNE LACAUD

dans mon camp », glisse-t-elle. Un retour en arrière est-il possible ? En mars, un groupe de parents attaché à la méthode Freinet et à la pédagogie institutionnelle montait au créneau pour défendre cette spécificité de l'école de Javrezac (nos éditions du 15 et du 23 mars). Pour eux, l'Inspection et la mairie ont sciemment cherché à combattre cette approche sortant du rang.

Déjà la tête aux « adieux »

Le dialogue était déjà rompu. Dominique Bourget assure avoir proposé deux créneaux pour une rencontre avec les parents, qui n'ont pu y donner suite. Pascale Belle regrette de ne plus pouvoir communiquer avec eux que par écrit. Président de l'association des parents d'élèves, Daniel Vespini semble fataliste. « A Javrezac, on sent que ce n'est plus possible. On espère que ce genre de méthodes pédagogiques pourra se poursuivre ailleurs en Charente ». Mercredi, il a écrit à la ministre de l'Éducation natio-

nale pour vanter la dimension « citoyenne » de la pédagogie Freinet. Il mentionne une étude du psychosociologue Bernard Collot. « Il analyse des situations similaires, avec des désagréments volontaires d'écoles parce qu'elles sont « hors circuit ». Selon lui, il n'y aura aujourd'hui qu'une dizaine d'enfants susceptibles de continuer à Javrezac.

« Nous avons essayé toutes les formes de dialogue. Le constat est dur à accepter, par rapport à la qualité de ce que l'on avait. Je n'aurais pas cru que cela aurait pu aller aussi vite, en deux ans », considère Daniel Vespini. Pour Pascale Belle, la dégradation des relations a débuté bien avant qu'elle ne devienne maire, en 2014.

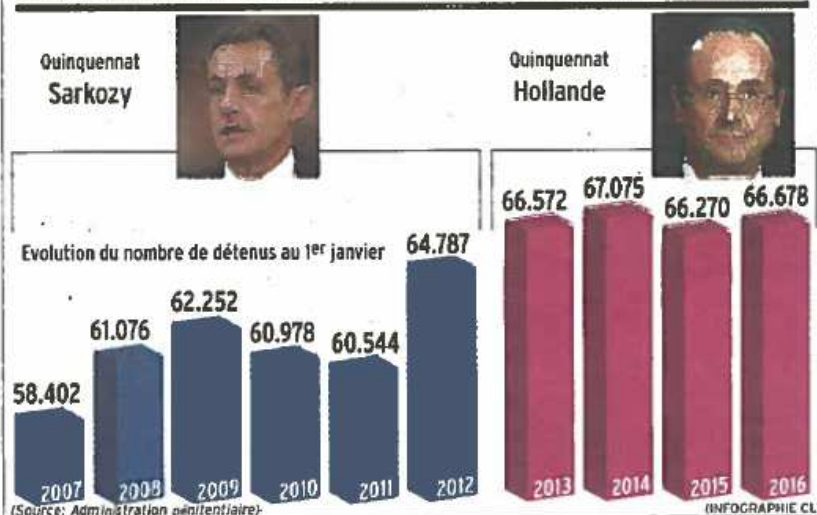
« Je ne peux pas me battre toute seule », souffle-t-elle. Daniel Vespini, lui, promet « une énorme fête » le 24 juin, pour faire « de beaux adieux » à la pédagogie Freinet à Javrezac.

Philippe Ménard

Prisons: plaidoyer pour une "régulation carcérale"

Dans une interview à "Ouest France" paru hier, Adeline Hazan, contrôleur général des lieux de privation de liberté, plaide pour une "régulation carcérale", face à la surpopulation des prisons. "Elle atteint 137% en moyenne, 200% dans certaines prisons" affirme-t-elle, jugeant qu'une nouvelle politique doit être menée. "L'idée, c'est de ne pas faire exécuter une petite peine tout de suite, ou de libérer un détenu avant la fin de sa

peine au-delà d'un certain seuil de surpopulation, et notamment pour éviter les matelas par terre" expose-t-elle. Au 1^{er} août 2016, 1.645 détenus dormaient par terre" rappelle-t-elle. Rien d'étonnant dans ce contexte qu'un moratoire sur l'encellulement individuel ait été voté en 2014 pour cinq ans. Et il ne faut pas être surpris que le nombre de détenus n'ait cessé de progresser du quinquennat Sarkozy à celui de son successeur...



TOURISME

Fusion en marche avec la Charente-Maritime

Ils ont officiellement annoncé leurs velléités de fiançailles à la «famille» Charente. Jean-Hubert Lelièvre, conseiller départemental à la tête de Charente Tourisme, et Stéphane Villain, président de Charente-Maritime Tourisme, ont fait part au grand jour de leur souhait de fusionner les deux agences départementales de tourisme, hier au cours de la 19^e Journée des acteurs du tourisme, qui se tenait à la Cité de la BD à Angoulême, devant un parterre de quelque 250 professionnels charentais. «Nous allons opérer ce rapprochement par étapes, dans le respect des identités de chacun» ont assuré les deux élus qui veulent à termes créer une marque «Les Charentes». Afin de peser dans cette nouvelle grande Région, au cœur des débats et des tables rondes organisés hier matin. Et au cours desquels sont intervenus des professionnels et des élus des deux départements, ainsi qu'Amine Hamouche, directeur adjoint du Conseil régional de Normandie.



Devant 250 professionnels du tourisme, Stéphane Villain, à la tête de Charente-Maritime tourisme, et Jean-Hubert Lelièvre ont officialisé leur souhait de fusionner.

Photo CL

■ La Charente compte 18.235 chômeurs de catégorie A ■ En 2015, 391 offres d'emplois n'ont pas trouvé de candidats ■ Dans certains secteurs, les patrons s'arrachent les cheveux pour trouver des salariés.



David Besson, directeur régional pour Culligan, cherche deux à trois commerciaux depuis pratiquement un an.

Photo Phil Messelet

45 postes pour entretenir la LGV

Parmi les exemples d'entreprises qui ont des difficultés à recruter, il y a Mesea, qui va s'occuper de la maintenance de la LGV après sa mise en service. Il y a 45 postes à pourvoir à Villognon. Ça intéresse beaucoup de monde mais on a de grosses difficultés à trouver parce que les critères sont très élevés, raconte Nicolas Moreau, le directeur départemental de Pôle Emploi. Pour éviter ces situations, Pôle Emploi essaie de mettre en place des formations qui répondent à la demande. «On en finance plus d'une centaine par an. Et ça marche bien.» Certains stagiaires ayant une promesse d'embauche avant même d'avoir fini la formation.

Chiffre 30 jours

C'est le délai moyen constaté par Pôle Emploi pour pourvoir une annonce d'emploi en Charente.

Ces patrons qui peinent à recruter

Richard TALLET
rtallet@charentelibre.fr

«On est sur la corde raide à chaque fois.» Nicolas Berthomet est remonté comme un coucou. Le patron d'Events by Nicolas cherche depuis deux mois un plongeur et un maître d'hôtel: «J'ai eu zéro candidature. Et je ne suis pas le seul patron dans cette situation. Il y a un vrai problème dans ce pays.» Un coup de gueule au beau milieu de la semaine de l'emploi organisée par Pôle Emploi. Aujourd'hui, 80 entreprises sont attendues à Carat pour le 5^e Forum du recrutement de la Charente, avec 300 postes à pourvoir. Déjà, mardi matin, 24 entreprises proposaient plus de 200 postes en job dating à l'Espace 3000 à Cognac où les agences d'interim ont été submergées. Le baromètre annuel des besoins

en main-d'œuvre confirme que 37,8% des projets d'embauche pour 2016 (voir l'infographie ci-contre) sont jugés difficiles à pourvoir pour les employeurs. Pascal Sanchez et Gabriel Malordy, du Groupe Szelest de Saintes, en sont la preuve. L'arrivée de l'Euro et l'après-attentats font que leur secteur, la sécurité, est en plein boom. «On a besoin de femmes et de maîtres chiens.» Mais ils se heurtent à un problème de qualification. «Il faut avoir la carte professionnelle, donc avoir suivi la formation de base de quatre semaines.»

391 annonces jamais pourvues

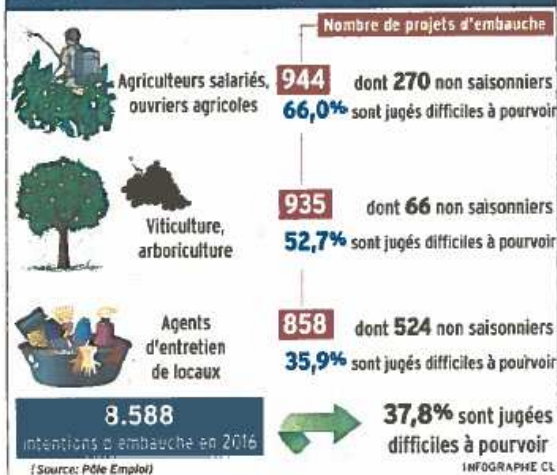
«On peut proposer des formations avant embauche», répond Nicolas Moreau, le directeur départemental de Pôle Emploi. Sauf que pour Paul Hubert et Olivier Barbot, de la société Hubert Frères de Cognac, le

soudeur qu'ils recherchent depuis fin 2015 doit avoir plus qu'une formation de base. «On va être obligé de refuser du travail si on ne trouve personne», se désolent le patron et le responsable production. «Dans le coin, un bon soudeur trouve du travail tout de suite» et peut gagner jusqu'à 1.800€ par mois. «On a trois millions de chômeurs en France et on ne trouve pas, c'est grave, s'énervait Paul Hubert. Il y a des gens mieux lotis au chômage qu'au boulot.» Pour le directeur de Pôle Emploi, l'équation n'est pas si simple. «Les gens qui cherchent un travail le font en fonction de leurs qualifications et leurs contraintes horaires. Pour les postes avec du travail le week-end, des horaires décalés, c'est toujours plus difficile.» Il ne nie pas le problème dans certains secteurs - aide à la personne, hôtellerie-restauration, bâtiment, emploi industriel qualifié. Mais il y a aussi la réalité des chiffres: sur les 12.337 annonces d'emploi relayées en 2015, 391 n'ont jamais été pourvues, soit 3%; 10.175 ont trouvé leur candidat idéal et 1.771 ont été pourvues en interne. «Mais parfois, il faut plus de six mois pour pourvoir certaines offres.»

140 postes à l'ADMR

«Les conditions salariales sont un point important», ajoute Nicolas Moreau. «En pleine saison, un maître d'hôtel peut gagner entre 1.600 et 2.100€», défend Nicolas Berthomet. Le traiteur angoumoisin désespère d'en trouver un pour un contrat de six mois. Agacé aussi quand un candidat à la plonge, pour un contrat de quatre mois, «préfère rester au chô-

Charente: les secteurs qui recrutent en 2016



mage à 900€ plutôt que se lever tous les matins pour gagner 1.200€». «On cherche un commis de cuisine autonome depuis trois mois», renchérit Johann Denis, l'assistant de direction du Domaine du Breuil à Cognac.

«J'ai perdu des serveurs très compétents qui préféraient toucher le chômage et travailler au noir à côté.»

«On a eu des candidats mais tout le monde recrute en ce moment.» Et parfois certains ne jouent pas dans les règles. «J'ai perdu des serveurs très compétents qui préféraient toucher le chômage et travailler au noir à côté», affirme le patron d'Events by Nicolas. Le manque chronique de postu-

lants concerne aussi les services à la personne. Céline Peltier-Morin, chargée de mission RH à l'ADMR a pourtant 140 postes à proposer entre juin et septembre. «Mais les horaires sont compliqués, de 7h à 20h, et il faut travailler un week-end sur deux». En majorité des temps partiels payés au Smic. «Le métier aurait besoin de revaloriser son image», convient Céline Peltier-Morin qui regrette ne pas avoir eu une seule candidature lorsqu'en janvier, elle recrutait des CDI. «On les a pourvus avec les CDD de l'été dernier.» Plus étonnant, le secteur commercial semble aussi en panne de candidats. David Besson, le directeur régional de Culligan, cherche deux à trois commerciaux sur la Charente. «Et ça fait presque un an. C'est un métier passionnant mais très dur.» Avec un fixe à 1.400€ par mois «plus les primes, on peut gagner jusqu'à 2.500 ou 3.000€», assure celui qui fait ce métier depuis 16 ans. Sur les trois derniers qu'il a testés, «un a arrêté pour raisons personnelles, l'autre parce qu'il ne faisait pas l'affaire et le dernier se voyait plus vendeur en magasin».

341 chômeurs de moins en Charente au mois de mars

Moins 1,8% de chômeurs de catégorie A en Charente en mars par rapport à février. Une bonne nouvelle pour les 341 personnes qui sont sorties de cette catégorie référence. Sur un an, la tendance est à -1% de chômeurs en Charente. Une bonne nouvelle très relative. Dans le même temps, on constate une hausse de 0,2% du nombre de demandeurs d'emplois catégorie A, B et C, c'est-à-dire ceux sans aucune activité et ceux avec une activité réduite. Ils sont 30.197 soit

1,6% de plus que l'an dernier à la même époque. 47,8% sont inscrits depuis plus d'un an. Comparée à la grande région, la Charente s'en sort plutôt mieux. Il y a en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes -1,4% de chômeurs catégorie A en mars, par rapport à février. Et -0,3% par rapport à mars 2015. Catégorie A, B et C confondues, on est à +0,1% par rapport à février et +3,2% sur un an. 45,3% sont inscrits depuis plus d'un an.

Un séisme de magnitude 5 secoue la Charente-Maritime

La secousse a ébranlé hier le département côtier, jusqu'à Angoulême et Poitiers. Pas de gros dégâts mais les habitants ont été impressionnés.

Agnès MARRONCLE

Un gros boum, comme une explosion. Ce n'en était pas une, mais voici comment nombre de Charentais-Maritime ont interprété hier matin la secousse sismique qui, à 8h46, a été ressentie dans tout le département et très au-delà jusqu'à Poitiers, Nantes, Bordeaux et même Limoges en passant par Angoulême. En Charente, si la secousse a été ressentie, elle n'a pas occasionné d'appels aux services de secours.

Ce tremblement de terre d'à peine une poignée de secondes a tout de même atteint presque cinq degrés sur l'échelle de Richter, ce qui ne s'était pas vu en Charente-Maritime depuis 1972.

Le standard des pompiers inondé d'appels

À 8h45, l'heure du café dans les bureaux ou de la première heure de cours des lycéens, les murs ont donc tremblé d'un coup, fortement, et cette vibration soudaine a souvent été perçue comme une puissante détonation. «J'étais dans mon bureau avec une collègue, on s'est aussitôt demandé ce qui avait bien pu exploser et nous sommes sortis précipitamment dans la cour où se trouvaient les enfants», raconte Patrick Pernin, le directeur de l'école de Breuil-Magné, à une quinzaine de kilomètres au sud-est de La Rochelle, repérée comme l'épicentre du phénomène par le bureau central sismologique français. «Dans la cour, les écoliers jouaient comme d'habitude et beaucoup semblaient même ne s'être aperçus de rien», relève l'enseignant. Si les enfants de Breuil-Magné sont restés calmes, à Rochefort, La Rochelle et dans tout le secteur, des gens ont pris peur et se sont précipités sur leur téléphone, inondant les standards des mairies ou des pompiers pour savoir de quoi il retournait.

«J'ai cru que ma chaudière à la cave avait explosé», racontait une habitante de La Rochelle tandis qu'une de Dompierre imaginait

mur. «Nous avons eu de très nombreux appels mais aucune intervention n'a été nécessaire, si ce n'est des interventions de vérification», indique Thiphaine Oerlemans à la communication du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Lycée évacué à Rochefort

Au lycée Merlot-Ponty de Rochefort, les classes ont été immédiatement évacuées. «Ça s'est passé dans le calme, nos élèves ont l'habitude de ce genre d'exercice. Nous voulions vérifier que le bâtiment n'avait pas de dommage. Mais à l'exception de deux ou trois plaques tombées du plafond d'une salle, tout était en ordre», affirme la proviseure adjointe, Céline Fleury. Dans l'usine Alstom d'Aytré aussi, la sirène d'alarme a retenti peu après 8h46 pour faire évacuer le personnel, «une procédure de sécurité tant que nous ne savions pas de quoi il s'agissait. Notre équipe interne de pompiers a vérifié les différents bâtiments, or il

n'y avait rien de particuliers», fait savoir Tania Bruneteau, d'Alstom. Même procédure aux dépôts pétroliers de La Pallice et dans de nombreuses entreprises et établissements du secteur. En milieu de matinée, la préfecture faisait savoir qu'aucun sinistre ni aucune victime était à déplorer, en attendant de plus amples vérifications. Plus tard dans la journée, elle incitait les particuliers à vérifier leurs installations et à se rapprocher de leurs mairies pour signaler des sinistres, si besoin.

Ici et là, des gens témoignaient de menus dégâts: vitrine cassée, plaque de toit détachée... rien de grave. Le conseil départemental faisait lui aussi le tour de ses équipements, ponts et digues, pour identifier d'éventuelles fissures.

Les séismes sont souvent suivis de répliques de moindres magnitudes. Aucune n'a été signalée dans la journée. Peut-être surviendront-elles plus tard. Peut-être ont-elles été d'une portée insuffisante pour être ressenties en surface.

Un séisme qui en rappelle d'autres

À l'université de La Rochelle, l'équipe de l'observatoire de l'Environnement s'est aussitôt penchée sur le séisme qui a secoué hier matin la Charente-Maritime. «Nous savons être dans une région sismique, mais ce phénomène est tout de même remarquable», estime le géologue Éric Chaumillon, directeur de l'observatoire. Ce séisme se distingue d'abord par sa magnitude, annoncée de 5,2° puis ramenée à 4,9°. «Dans notre région, nous enregistrons au moins une fois par an des séismes de magnitude 3 ou 4, mais 5 et au-delà, c'est rare. Lorsqu'on parle de magnitude, un degré de différence, entre 4 et 5, équivaut à 10 fois plus d'énergie.» Le dernier événement semblable dans la région s'est produit en Vendée à Chantonay en 2001 avec une magnitude de 5,1°. Le précédent remonte à plus de 40 ans, il s'agit du tremblement de terre d'Oléron le 7 septembre 1972, de 5,7° sur l'échelle

de Richter et qui avait causé la mort d'une personne.

Au regard d'Éric Chaumillon, le séisme de ce matin est remarquable par sa force mais aussi par le lieu de son épicentre, dans les terres, au sud-est de La Rochelle. «Ce n'est pas une localisation commune. La majorité des phénomènes que nous observons se situent soit en Vendée, zone de faiblesse de la croûte terrestre avec la rencontre du bassin aquitain et du massif armoricain, soit du côté d'Oléron. Là, nous avons affaire à une zone plissée avec de petites failles dans la croûte.» Le scientifique observe encore que le séisme d'hier matin se caractérise par sa profondeur: 21 km sous terre, soit dans la partie inférieure de la croûte terrestre qui fait environ 30 km d'épaisseur. «Ce point-là est commun avec les deux événements précédents de magnitude 5 en Vendée et en Oléron.»

Pesticides et «viticulture durable» au cœur du débat

■ La journée technique organisée par le BNIC a accueilli 400 personnes hier au Castel

■ Une journée centrée sur la «viticulture durable» ■ Avec des solutions pour diminuer les pesticides... mais aussi des obstacles.



Quatre cents personnes ont assisté à la journée très dense organisée par le BNIC hier au Castel à Châteaubernard sur «la viticulture durable».

Photo Christophe Bauraud

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

Le choix de la date n'est pas forcément un hasard. Alors que les épandages viennent de débuter dans le vignoble, le Bureau national interprofessionnel du cognac (BNIC) et la Station viticole ont choisi hier d'évoquer «la viticulture durable» au cours d'une journée très dense et très riche en intervenants. Près de 400 membres de la filière cognac étaient rassemblés au Castel de Châteaubernard, deux ans après la précédente journée technique à Cognac, à La Salamandre devenue aujourd'hui trop petite. Et en deux ans, «face aux préoccupations environnementales de la société», dit un intervenant, l'un des thèmes principaux était trouvé: comment réduire l'utilisation des pesticides et ses conséquences? «Si j'avais un conseil, c'est de concentrer vos efforts sur les zones sensibles», résume Alexandre Davy, de l'Institut français de la vigne et du vin (IFV). Et l'ingénieur de prendre en exemple les différentes solutions permettant de réduire la dérive des pro-

duits phytosanitaires. Photos et chiffres à l'appui, «l'utilisation de panneaux récupérateurs au lieu du traitement classique permet de réduire de 260 fois la présence de produits à la distance de 5 mètres». Sans oublier la réduction de 35% de la quantité de produits phytosanitaires utilisés en configuration panneaux.

«Attention, je ne dis pas que les panneaux sont la solution pour tous», mais la démonstration d'un quart d'heure a de quoi convaincre, surtout au moment où la préfecture s'apprête à sortir un arrêté limitant l'usage des pesticides à proximité des écoles, comme c'est déjà le cas en Gironde (CL du 20 avril). Un arrêté qui ne concernera d'ailleurs pas les pulvérisateurs équipés de panneaux, même à moins de 5 mètres des écoles.

Réglementations et «blocage industriel»

Si l'investissement peut paraître coûteux à certains, Alexandre Davy met aussi en avant quelques propositions de bon sens, telles «la mise en commun du matériel pour le traitement des zones sensibles». Et si ce n'est pas possible,

»

Les panneaux récupérateurs au lieu du traitement classique permettent de réduire de 260 fois la présence de produits à 5 mètres de distance.

il propose aux viticulteurs de faire «des réunions d'info avec les riverains», de «les prévenir par SMS» d'un prochain traitement..., mais aussi de montrer la différence «entre une parcelle traitée ou pas» pour faire comprendre que l'usage des pesticides même à minima semble indispensable. Reste que si les outils existent, ils ne font pas spécialement recette auprès des plus grands fabricants. «Ce sont des petits constructeurs qui proposent en très grande majorité des engins avec des panneaux, pas les gros.»

Ce n'est pas la seule limite aux «préoccupations environnementales» mises en avant lors de cette journée. «Aujourd'hui, la quantité des pesticides est mesurée dans l'air, mais elle n'est pas réglementée», rappelle par exemple Agnès Hulin, de l'agence ATMO Poitou-Charentes chargée de mesurer la pollution de l'air. Elle a pu mesurer que la présence d'herbicides avait diminué entre 2003 et 2013 mais qu'elle était repartie à la hausse depuis trois ans.

Autre écueil, dévoilé par le chercheur Philippe Le Grusse qui a notamment été entendu au Sénat par la commission d'enquête chargée du sujet: «Quand on parle de réduire les pesticides, on parle de quoi? Actuellement, il n'y a par exemple pas de mesures des effets neurotoxiques ou des perturbateurs endocriniens.» Sans parler du blocage «économique». «Nous n'avons pas accès à certaines expérimentations qui nous permettraient d'avancer dans nos recherches: ça reste du secret industriel.» Philippe Le Grusse et son équipe en ont fait la demande au Sénat. Mais là, comme pour le reste, il y a encore du chemin.

Le lycée Jean-Monnet de Cognac aspire au label écolo



Depuis deux ans, les lycéens mènent une démarche écoresponsable au sein de l'établissement, soutenus par direction et la ville de Cognac.

Repro CL

Le lycée Jean-Monnet de Cognac vient de se porter candidat à l'obtention du label «Éco-École, Éco-Lycée». Ce label est décerné aux établissements scolaires qui s'engagent à un fonctionnement écoresponsable et intègrent l'éducation au développement durable dans les enseignements. Une démarche dans laquelle le lycée s'est déjà engagé depuis deux ans.

De l'abandon définitif des pesticides à l'intérieur de l'établissement à l'étude de la qualité des eaux lors des travaux pratiques encadrés, en passant par l'élaboration d'un dispositif anti-gaspillage au restau-

rant scolaire, les personnels et les élèves se sont emparé de ces problématiques environnementales afin de proposer des actions de sensibilisation pour tous. Certaines vont ponctuer cette fin d'année scolaire et la prochaine: ramassage de déchets le long du fleuve et le long du littoral à travers l'action intitulée «Les lycéens surfent pour la planète», journée banalisée le 3 juin autour du fleuve Charente où se mêleront activités sportives et ateliers de découverte en partenariat avec la ville de Cognac et les Jardins respectueux. Le reste du programme est en cours d'élaboration.